

MARCHES PUBLICS

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Section I - Identification de l'acheteur

Maître d'Ouvrage: LYCEE DE SAINT PAUL IV
363 ROUTE DE SAVANNAH, B.P. 20
97411 BOIS DE NEFLES SAINT PAUL
TEL : 02 62 33 06 50- FAX : 02 62 33 17 22

Section II - Nom ou raison sociale et adresse

Nom, prénom, qualité du signataire du marché : **Monsieur le Proviseur du Lycée de Saint Paul IV**
Personne responsable du marché de l'établissement public : le signataire est le représentant de l'établissement, compétent pour signer le marché.

Personne représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Proviseur du Lycée de Saint Paul IV

Personne habilitée à donner des renseignements :

Monsieur le Proviseur du Lycée de Saint Paul IV

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l' Agent comptable du lycée de Saint Paul IV

363 ROUTE DE SAVANNAH, B.P. 20

97411 BOIS DE NEFLES SAINT PAUL

TEL : 02 62 33 06 50- FAX : 02 62 33 17 22

Section III - Objet du marché

1) Objet du marché :

MARCHE 2017.contrats entretien

**« Marchés de prestations de maintenance,
des installations techniques du Lycée St Paul IV »**

2) Type de marché de services en référence à la nomenclature CPV : 50700000-2 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

Lieu d'exécution : **Lycée St Paul IV**
974 ST PAUL

Section V – Caractéristiques principales

Refus des variantes Les variantes ne sont pas autorisées

Option : pas d'option prévues par le maître d'ouvrage

L'ensemble des prestations prévues dans chacun des lots 1 à 7 est susceptible d'être reconduit expressément deux fois. Cette reconduction sera notifiée au titulaire au plus tard 2 mois avant la date anniversaire de notification du contrat. La durée du contrat sera donc de trois années maximum.

Section VI – Division en lots

Le lycée de Saint Paul IV souhaite conclure un marché global dénommé « Marché de prestations de maintenance , des installations techniques du LYCEE ST PAUL IV » dont la décomposition est la suivante :
Le marché est composé de 7 lots numérotés de 1 à 7 pour des prestations forfaitisées

Lot 1	Prestations de Maintenance des Installations Électriques
Lot 2	Prestations de Maintenance des Ascenseurs
Lot 3	Prestations de Maintenance des Installations des Équipements de Laboratoire
Lot4	Prestations de Maintenance des Installations de Froid- Traitement de l'air- Ventilation
Lot 5	Prestations de Maintenance des Installations des Équipements de Cuisine
Lot 6	Prestations de Maintenance des Installations de Sécurité Incendie et Anti-Intrusion
Lot 7	Prestations de Maintenance des Installations Electromécanique

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

1) Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée de **1 an ferme** à compter de la notification du marché, **reconductible expressément deux fois**.

Cette reconduction sera notifiée au titulaire au plus tard deux mois avant la date anniversaire de notification. Le Titulaire du marché ne pourra pas refuser la reconduction qui aura une durée de 1 an.

La durée globale maximale du marché ne pourra excéder 3 ans.

2) Date prévisionnelle de début des prestations : **1^{er} Janvier 2017** (cas d'un appel d'offre fructueux)

Il est précisé que les candidats retenus disposeront, à compter de la notification de leur marché, de 60 jours calendaires pour la prise en charge opérationnelle des installations.

Section VIII – Conditions relatives au marché

1) Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Les candidats se présentent sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement dont la composition ne peut être modifiée depuis la remise des candidatures. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est de forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du maître d'ouvrage tel qu'il est indiqué ci-dessus.

3) Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Section IX – Conditions de participation

Consultation du site internet du lycée : <http://lycee-stpaul4.ac-reunion.fr>

Section X – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Pour les lots de 1 à 7

Prix des prestations (70% de la note finale) sur la base :

- du montant moyen annuel du forfait (80%)

Certification iso 9001 (30% de la note finale).

Section XI – Méthode de cotation des offres

Le critère « Prix des prestations » représente 70% de la note finale et sera jugé au regard du montant moyen annuel du forfait renseigné par les candidats dans l'annexe financière de l'acte d'engagement.

- La notation se fera suivant la méthode ci-dessous:

$$\text{Note de l'offre considérée} = \frac{\text{Montant moyen annuel du forfait le plus faible proposé par un candidat}}{\text{Montant moyen annuel du forfait de l'offre considérée}} \times \text{pondération}$$

Section XII – Procédures

1) Type de procédure :

Le présent Marché est Passé selon la Procédure Adaptée définie aux articles 28 du code des marchés publics..

2) Marchés complémentaires :

Dans un délai maximum de 3 ans à compter de la notification du lot ou du marché concerné, le maître de l'ouvrage se réserve le droit de passer un marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence pour des prestations similaires avec le titulaire dudit lot ou marché ,

3) Visite :

La visite du site est facultative.

Les candidats qui souhaitent visiter les installations devront prendre rendez vous avec l'Intendant du Lycée St Paul IV. *Les visites devront avoir lieu entre le 24 et 28 octobre 2016.*

Section XIII – Conditions de délai

1) Date limite de réception des offres : 31/10/2016 12h heure locale

- directement ou par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :
- LYCEE DE SAINT PAUL IV
- **363 ROUTE DE SAVANNAH, B.P. 20**
- **97411 BOIS DE NEFLES SAINT PAUL**

Le Lycée est ouvert aux candidats souhaitant remettre leur proposition en mains propres du lundi ou jeudi de 8H00 à 12H00 (Heure locale) et de 13H15 à 17H15 (heure locale), le vendredi de 8H00 à 17H00 (Heure locale).

Les offres devront impérativement être remises ou, si elles sont envoyées par la poste, parvenir à destination ou encore, si elles sont transmises par voie électronique, être déposées avant ces mêmes dates et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites visées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

2) Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Section XIV – Autres renseignements

1) Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public) :

- Règlement de la consultation,
- Acte d'engagement,
- Annexe financière,
- Cahier des clauses administratives particulières,
- Cahier des clauses techniques particulières,
- Cadre du mémoire argumentaire
- Formulaire DC4,
- Formulaire DC5.
- Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- le cas échéant, certification iso 9001

2) Modalités de remise des candidatures et des offres : contenu de l'enveloppe.

Les candidats intéressés par la présente procédure de marché public **doivent** fournir un dossier complet, en français et en Euro, **comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux** :

XIV.2.1 Sous format papier

DOSSIER A FOURNIR PAR LES CANDIDATS A TITRE D'OFFRE

Les dossiers transmis par les candidats comportent une enveloppe contenant les renseignements relatifs à leur candidature et à leur offre contenant les pièces énumérées ci-dessous, et sur laquelle est inscrite la mention « **CANDIDATURE ET OFFRE**»

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

XIV.2.1.a : Dans l'enveloppe intérieure « CANDIDATURE ET OFFRE » : les justifications relatives aux garanties techniques, professionnelles et financières des candidats, et un projet de marché comprenant :

Situation juridique

- a) Lettre de candidature (formulaire DC4 recommandé ou équivalent), précisant sur quel(s) lot(s) porte la candidature, signée en original par l'entreprise seule ou par tous les membres du groupement ou par le mandataire qui sera explicitement indiqué et qui justifiera qu'il a reçu les habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement au stade de la passation des marchés. Il est précisé qu'un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut présenter une offre pour un même marché en agissant à la fois en tant que candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement ;
- b) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- c) Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumission à un marché public,

Capacité économique et financière

- d) Déclaration du candidat concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent).

Capacité technique et professionnelle :

- e) Déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour la dernière année 2015;
- f) Présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé
- g) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ,
- h) Certificats de qualifications professionnelles délivrés par des organismes agréés (la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation demandée.)
- i) Indication des titres d'étude et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de service de même nature que celles du marché

NB : Pour justifier de ses capacités le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut également demander que soient prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques, quelque soit la nature des liens existant entre les opérateurs et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques (en produisant les mêmes documents concernant le(s) opérateur(s) économique(s) que ceux exigés des candidats par l'acheteur public) et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (engagement écrit de l'opérateur économique), et ce dès le dépôt de sa candidature.

NB : Pour les candidats qui sont dans l'impossibilité de produire les références demandées (création récente par exemple), ils peuvent justifier de leurs capacités financières, techniques et professionnelles par d'autres moyens, et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables.

NB : En cas de groupement, tous les cotraitants doivent fournir la totalité des documents mentionnés ci-dessus.

- k) L'acte d'engagement, dûment complété, daté et signé par le candidat ;
- l) L'éventuel acte spécial de sous-traitance, dûment daté et signé par le candidat ;

- m) l'Annexe financière à l'acte d'engagement portant décomposition du prix global et forfaitaire
Pour chaque lot auquel il fait acte de candidature, le candidat remplit l'annexe financière correspondante fournie en y précisant les quantités qu'il estime nécessaire et les prix correspondants. Il ne peut aucunement modifier ce cadre de décomposition.
- n) Un mémoire argumentaire établi par le candidat, faisant état :

Pour le lot N°1 « Maintenance des installations électriques » ,

Pour le lot N°2 « Maintenance des ascenseurs »

Pour le lot N°4 « Maintenance des installations de climatisation, de traitement d'air et de divers équipements »

- de l'organisation proposée pour la gestion de l'intervention (coordination du contrat, suivi et reporting, démarche d'autocontrôle, Astreinte)
- des actions de maintenance préventive de niveau 1 à 3 proposées (gammes de maintenance de niveau 1 à 3, planning de maintenance de niveau 1 à 3, stock de pièces de rechange)
- de la démarche de développement durable intégrée dans la gestion des interventions (gestion des déchets liés aux activités de maintenance, suivi des consommations d'énergie)

NB : En cas de soumission à plusieurs lots, le candidat devra remettre autant d'enveloppe intérieure contenant les pièces relatives au XIV.2.1.a du règlement, que de lot(s) soumissionné(s)

CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES SOUS FORME PAPIER

- l' **enveloppe intérieure** cachetée et visée à l'article XIV.2.1.a du présent règlement de la consultation qui porte la mention :

<p style="text-align: center;"><u>« Marché N°2016.contrats entretien»</u></p> <p style="text-align: center;">Marché de prestations de maintenance, et de contrôle réglementaires des installations techniques du LYCEE ST PAUL IV</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES OUVERT Lot n° ... (A préciser par les candidats</p> <p style="text-align: center;">🔒 NE PAS OUVRIR 🔒</p> <p style="text-align: center;"><u>CANDIDATURE et OFFRE</u></p>

Ces plis devront être remis contre récépissé ou, s'ils sont envoyés par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postale. Ils devront parvenir à destination avant les dates et heure limites de réception des offres précisées dans l'article XIV.1 du présent règlement de la consultation à l'adresse suivante:

LYCEE DE SAINT PAUL IV
363 ROUTE DE SAVANNAH, B.P. 20
97411 BOIS DE NEFLES SAINT PAUL

Le Lycée ST Paul IV est ouvert aux candidats souhaitant remettre leur proposition en mains propres du lundi ou jeudi de 8H00 à 12H00 (Heure locale) et de 13H30 à 17H15 (heure locale), le vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13h30 à 17h (Heure locale).

4) Renseignements complémentaires :

Visites des lieux d'exécution

Se référer à l'article XII.3 du présent règlement.

Coordonnées permettant d'obtenir des renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard **10 jours** avant la date limite de remise des offres une demande écrite à :

LYCEE DE SAINT PAUL IV

363 ROUTE DE SAVANNAH, B.P. 20

97411 BOIS DE NEFLES SAINT PAUL

Une réponse sera adressée, **6 jours** au plus tard avant la date limite de remise des offres.

Langue et monnaie devant être utilisées dans l'offre ou la demande de participation

Les candidatures comme les offres sont rédigées en Français et chiffrées en Euros.

Fait à Saint Paul le 7 octobre 2016
Le Pouvoir Adjudicateur,
Le Proviseur du lycée de Saint Paul IV,